

Avis de constitution

SOCIETE « BOULANGERIE PAIN DE GRACES » en abrégé « BPG »

Siège Abidjan, Anyama, Abidjan, Anyama, en face  
du CAFOP, première entrée à gauche, Lot 38, Ilot 04

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 08/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BOULANGERIE PAIN DE GRACES »

en abrégé « BPG »

Objet : La société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'Etranger: Boulangerie; Pâtisserie; Glacier; Restauration; Vente de produits alimentaires. Et pour la réalisation de l'objet social: l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux; la prise en location gérance de tous fonds de commerce; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée; et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières ou financières, se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet social ou à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, Abidjan, Anyama, en face du CAFOP, première entrée à gauche, Lot 38, Ilot 04

Dirigeant(s) Mme BODY API HULDA DORCAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01215 du 29/01/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06160/GTCA/RC/2026 du 29/01/2026

